



Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles

Compte-rendu Conseil d'établissement

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Arc-en-ciel
tenue le mardi 21 avril 2020 à 19 h par visioconférence

PRÉSENCES :

Membres :	Présent(e)	Absent(e)
Kathleen Demers, parent	X	
Simon Charland, parent	X	
Véronique Richard, parent	X	
Annie Hébert, parent	X	
Olivier Tremblay, parent	X	
Éric Manseau, représentant au comité de parent	X	
Stéphanie Boisvert, substitut au comité de parents	X	
Josée Thomas, enseignante	X	
Fannie Bernatchez, enseignante	X	
Katty Tremblay, enseignante	X	
Joanie Hamelin, enseignante	X	
Julie Vachon-Joannette, professionnelle	X	
Janie Tambosso, technicienne en service de garde	X	
Marie-Andrée Perreault, soutien	X	
Isabelle Sirois, directrice	X	
Marie-Chantal Bélisle, directrice adjointe	X	
Isabelle Dallaire, substitut enseignante		
Brigitte Dufour, substitut enseignante		
Jennifer Voyer, substitut enseignante		
Mounia Benslama, substitut parent		
Paula Soto-Rosales, substitut parent		

1. Ouverture de la séance et présentation des membres

Ouverture de la séance, il est 19 h

Madame Sirois explique le contexte de cette rencontre. Étant donné que les rencontres du CÉ doivent normalement être publiques, nous devons seulement traiter des sujets décisionnels.

2. Parole au public

Il n'y a aucun public.

3. Adoption de l'ordre du jour

Les membres sont en accord avec l'ordre du jour proposé.

4. Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le mardi 18 février 2020

Le procès-verbal sera adopté lors de la prochaine rencontre.

5. Suivi au procès-verbal

Madame Sirois mentionne que des changements sont possibles concernant la Loi 40 et son implantation dans le contexte actuel de fermeture pour cause de pandémie. De plus, comme la visioconférence ne doit traiter que des sujets décisionnels, il serait préférable de reporter la présentation lors d'une prochaine rencontre.

6. Information

Mot du président

Monsieur Charland remercie tous les membres pour leur présence à cette rencontre. Il mentionne que tout va bien aller.

Mot du représentant du comité de parents

Monsieur Manseau mentionne qu'il n'y a eu aucune rencontre étant donné cette pandémie.

Mot du service de garde

Madame Tambosso mentionne qu'elle travaille pour les inscriptions des élèves au service de garde. Elle indique qu'il y a une baisse de clientèle pour l'année scolaire 2020-2021.

Mot des enseignants

Madame Josée Thomas mentionne qu'une équipe de quelques personnes a été mise en place afin de connaître les besoins en matériel informatique pour les membres du personnel ainsi que pour les élèves. Cette équipe a procédé à la remise de tout le matériel jeudi dernier.

Madame Katty Tremblay remercie Madame Sirois et Madame Bélisle pour leur aide auprès des enseignants. Elle indique également que les enseignants font des suivis auprès de leurs élèves.

Madame Fannie Bernatchez mentionne que les enseignantes conjuguent actuellement avec cette nouvelle réalité et elles font le suivi nécessaire auprès de leurs élèves.

Monsieur Charland tient à souligner le bon travail accompli par les enseignantes.

Mot du professionnel

Madame Vachon-Joannette informe les membres qu'elle travaille beaucoup avec les enseignantes des groupes de langage pour continuer le développement langagier des élèves. De plus, elle continue de travailler pour le classement des élèves pour l'année scolaire 2020-2021.

Mot de la direction

Madame Isabelle Sirois remercie l'équipe de l'école qui a rapidement suivi les consignes et s'est rapidement mobilisée, et ce, avec un souci de rendre le tout accessible à tous les élèves.

Elle mentionne que la situation actuelle de la pandémie entraîne beaucoup de changements; c'est une situation de gestion de crise qui nécessite des décisions rapides qui doivent suivre les directives en provenance du gouvernement et de la commission scolaire. Il y a peu de place pour les initiatives locales. Actuellement, plusieurs comités composés des divers représentants travaillent sur des scénarios pour préparer un retour en classe avant l'été, mais sûrement pas avant le 4 mai.

Madame Marie-Chantal Bélisle tient à souligner le professionnalisme de tout le personnel de l'école.

7. Critères de sélection de la direction d'école

Les membres sont en accord avec les critères de sélection de la direction d'école présentés.

8. Photos scolaires

Madame Bélisle mentionne qu'une dizaine de compagnies nous ont fait parvenir leur publicité. Elle explique la démarche qui a été faite pour ce dossier.

Trois fournisseurs ont été retenus soit Magenta, Enfants Clik et Fotoplus. Les membres favorisent Magenta photo.

9. Règles de conduite et mesures de sécurité

Madame Sirois rappelle la démarche qui a été effectuée pour la mise en place du nouveau code de vie qui consiste en l'enseignement explicite des comportements attendus et explique aux membres les différents documents qui y sont reliés. Madame Bernatchez précise que chaque règle enseignée est présentée de façon festive.

Monsieur Simon Charland demande s'il est possible de changer les mots « Travaux communautaires » par « activités communautaires ». La modification sera apportée au document.

10. Cadre d'organisation du service des dîneurs 2020-2021

Madame Janie Tambosso mentionne qu'aucune modification n'a été apportée à ce document.

11. Cadre d'organisation du service de garde 2020-2021

Madame Tambosso présente le cadre d'organisation du service de garde 2020-2021. Des échanges ont cours quant aux heures de fermeture.

12. Autres sujets

Madame Janie Tambosso mentionne que l'équipe du service de garde de l'école Arc-en-ciel travaillera dans un service de garde d'urgence pendant la semaine du 4 mai.

Monsieur Olivier Tremblay aimerait savoir si un comité sera formé pour travailler sur les modalités de réouverture des écoles. Madame Sirois mentionne que la CSSMÍ attend des directives du MEES qui devront être appliquées. Il est suggéré aux membres de faire parvenir leurs suggestions par courriel à Madame Sirois sur ce sujet.

13. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est faite à 20 h 21